



Rachat de pension invalidité

Par **dadasante**, le **14/04/2017** à **18:11**

Bonsoir, Mesdames, Messieurs,

J'ai 49 ans j'ai une pension d'invalidité MP aux taux d'incapacité de 80%, je souhaite faire une demande de rachat partiel de cette pension.

Pension annuelle est: de 5788,88€ est-il possible de me conseiller concernant le calcul d'un rachat partiel?

Je sollicite votre bienveillance afin de venir en aide.

Cordialement.

14/04/2017